



# AIPR-OPÉRATEUR

## AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX - Opérateur

### PUBLIC VISÉ

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.

### PRÉ REQUIS

Aucun

### DURÉE

7 heures

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum

### OBJECTIFS

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT, et le guide technique de sécurisation des chantiers
- Comprendre les enjeux liés à l'AIPR par rapport aux obligations réglementaires
- S'exercer sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition.

#### Moyens pédagogiques

- Exposé participatif
- Retour d'expérience, questions – réponses
- Livret de fin de stage remis aux participants

#### Moyens techniques

- Salle de formation
- Ordinateur, vidéoprojecteur, support de formation
- Test QCM
- Internet

#### Moyens d'encadrement

- Formateur AIPR Vivalians

#### Références réglementaires :

- Article R. 554-31 du code de l'environnement
- Articles 20, 21 22 et 25 de l'arrêté du 15/02/ 2012 modifié
- Arrêté du 22/12/2015 encadrant l'examen par QCM

### MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement
- Évaluation du stagiaire par QCM
- Feuille d'évaluation de la satisfaction stagiaire en fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Attestation de réussite à l'examen valable 5 ans



# AIPR-OPÉRATEUR

AUTORISATION D'INTERVENTION  
À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX - Opérateur

## PROGRAMME

**Conforme à l'obligation de compétences pour les personnels intervenants  
à proximité des réseaux – Opérateur**

### SÉQUENCE 1 : THEORIQUE 6 H

- Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau
- Connaître les principaux types de réseaux souterrains et aériens
- Citer les risques afférents à ces réseaux selon les principales caractéristiques des énergies ou (leurs effets, les risques directs pour les personnes et les biens, des exemples d'accidents) et les risques à moyen et long terme liés aux atteintes aux réseaux existants (intégrité, tracé)
- Savoir utiliser les moyens de protection collective et individuelle
- Comprendre et respecter son environnement, les marquages-piquetages, les signes avertisseurs et indicateurs, lire le terrain, comprendre les moyens de repérage
- Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter son responsable
- Savoir apprécier l'imprécision du positionnement des ouvrages et savoir apprécier l'imprécision de la technique utilisée dans le but de ne pas endommager les réseaux
- Maintenir les réseaux existants (intégrité, tracé) ;
- En cas d'incident ou d'accident, connaître les recommandations applicables
- Appliquer la règle des 4A (arrêter, alerter, aménager, accueillir)

### SÉQUENCE 2 : EXAMEN 1 H

- Évaluation théorique par QCM (30 questions)